

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU PASCAL (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	14
Votants	74
Absents	14

DEL2024-06-154

ACTUALISATION DES TARIFS DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°DEL2023-06-160 du Conseil d'agglomération du 27 juin 2023 portant sur la révision des tarifs de l'immobilier d'entreprises ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération est gestionnaire de plus de 4 500 m² de locaux à destination des entreprises du territoire et que ce parc a pour vocation d'offrir aux entreprises, à chaque étape de leur déploiement, une solution immobilière adaptée à leurs besoins ;

Considérant les prestations réellement réalisées à l'atelier relais « Maison de l'Entreprise » situé au 2 rue Capitaine Henry de Mauduit à Paimpol sur l'année 2023 ;

Considérant l'intégration dans l'offre d'accueil des entreprises d'un bureau situé sur le campus de la Tour d'Auvergne à Guingamp ;

Il est proposé de valider l'actualisation suivante des tarifs de l'immobilier d'entreprises :

Désignation : Maison de l'Entreprise - 2 rue Capitaine Henry de Mauduit PAIMPOL

Nature des locaux	Loyer (HT/m ² /an) année 1	Loyer (HT/m ² /an) année 2	Loyer (HT/m ² /an) année 3	Loyer (HT/m ² /an) année 4	Charges totales (HT/m ² /an) avec frais de gestion
	Entreprises < 3 ans	Entreprises < 3 ans	Entreprises < 3 ans	Entreprises < 3 ans	
Bureaux	73,50 €	84 €	94,50 €	105 €	58,85 €
Ateliers	36,75 €	42 €	47,25 €	52,50 €	33,93 €

Désignation : Incubateur - 37 rue Maréchal Foch 2220 GUINGAMP

Nature des locaux	Forfait occupation/mois (charges comprises)	
Bureau n°11	66.66 € HT	80 € TTC

Il est précisé que les opérations relatives à la location du bureau n°11, sis 37 rue Maréchal Foch à Guingamp, seront répercutées sur le Budget Annexe Ateliers Relais.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide l'actualisation des tarifs de l'immobilier d'entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Valide l'ouverture d'un local « incubateur » sur le campus de la Tour d'Auvergne à Guingamp ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé CHEVALIER